

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89



cftcfae@free.fr



<http://www.cftc-fae.fr>



[facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)



https://twitter.com/cftc_fae

N° 383 Le 17/03/2016

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CFTC A L'ISSUE DE LA NEGOCIATION SALARIALE DU 17 MARS 2016

Les négociations salariales dans la Fonction publique se sont tenues le 17 mars en présence de la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin.

La CFTC est déçue par la forme de cette négociation qui s'est très vite transformée en proposition gouvernementale à prendre ou à laisser, mais aussi sur le contenu.

La CFTC revendiquait 2% pour 2016, ce qui représentait un geste significatif pour tous les fonctionnaires. Or, après une première proposition du ministère à 1% (0,5% en novembre 2016 et 0,5% en mars 2017), puis une suspension de séance, nous sommes finalement parvenus par la négociation à une augmentation de 0,6% en juillet 2016 et 0,6% en février 2017.

C'est donc insuffisant face aux 6% de pouvoir d'achat perdus par les fonctionnaires depuis 2010 ; Les 0,6% de juillet 2016 ne compensant même pas la hausse du coût de la vie.

Un point positif a tout de même été obtenu pour les fonctionnaires : la reconduction de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat).

Le prochain rendez-vous salarial est prévu fin 2017, et personne ne peut dire de quoi demain sera fait.

La CFTC prendra ses responsabilités en portant haut et fort les demandes légitimes de 5 millions de fonctionnaires déçus et décidera dans les prochains jours des éventuelles actions à mener.